



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
01/03/2019	13/03/2019	F01119P0059

### 1. Intitulé du projet

Saint-Ouen-l'Aumône

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom HAVEN Prénom Frédéric

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SAS OPALE  
 Nom, prénom et qualité de la personne Monsieur Frédéric HAVEN, Président de Norma Capital, elle même Président de la  
 habilitée à représenter la personne morale SAS OPALE  
 RCS / SIRET 

8	4	4	9	1	3	3	3	5	0	0	0	1	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique SASU

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1- Installations classées pour la protection de l'environnement 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté	b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement  Projet présentant une surface plancher totale supérieure à 10 000 m <sup>2</sup> mais inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> (surface plancher totale = 12 830 m <sup>2</sup> )

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux d'une Surface Plancher totale de 12 830 m<sup>2</sup> divisé en 2 cellules de stockage. Le bâtiment sera implanté sur un terrain d'une superficie de 28 765 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrale AO13 au 12 rue de l'Equerre à Saint-Ouen-l'Aumône (95 310). Un bâtiment à usage d'entreposage et de bureaux de 2 500 m<sup>2</sup> est actuellement implanté sur ce terrain. Sa démolition est programmée afin de réaliser le projet objet de la présente demande.

Les dimensions du nouveau bâtiment seront : - Longueur = 120 m, - largeur = 100 m

La zone d'entreposage sera divisée en deux cellules de stockage présentant chacune une superficie égale à 6 000 m<sup>2</sup>.

La hauteur libre sous poutre minimale du bâtiment sera égale à 11,60 mètres.

La hauteur sous bac moyenne sera égale à 13,38 mètres. La hauteur au faîtage sera égale à 13,67 mètres et à l'acrotère sera égale à 14,45 mètres. L'accès au terrain se fera depuis la rue de l'Equerre qui longe la limite Sud du terrain.

Il est prévu un accès unique pour les véhicules légers et les poids lourds depuis la rue de l'Equerre.

1

#### **4.2 Objectifs du projet**

Cet établissement est destiné à accueillir une activité d'entreposage et de logistique s'appliquant à des marchandises diverses.

Il est envisagé la présence de marchandises combustibles courantes classés sous les rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2662-2.

Il est également envisagé la présence dans des cellules dédiées de liquides inflammables et d'aérosols classés sous les rubriques 4320, 4321 et 4331.

D'une manière générale les différentes étapes de l'activité logistique qui sera exercée sur le site sont :

- La réception des produits avec un approvisionnement par poids lourds,
- Le stockage des produits dans les deux cellules de l'établissement,
- La préparation des commandes,
- L'expédition des produits par poids lourds.

Dans les cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué. Les produits stockés seront placés sur des palettes qui seront rangées dans les zones d'entreposage par des chariots élévateurs. Les deux cellules de l'entrepôt seront aménagées en zone de stockage et zone de préparation.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Compte tenu de l'altimétrie et de la pente du terrain et de l'altimétrie prévue pour la plate-forme logistique des terrassements en déblai/remblai sont prévus.

Des remblais/remblais seront équilibrés sur la parcelle. Les fondations seront dimensionnées suivant les caractéristiques techniques du sol telles que décrites dans l'étude géotechnique qui a été réalisée et que le projet prend en compte au stade de la conception.

Le chantier durera environ 12 mois. Il comptera les phases suivantes :

- démolition du bâtiment existant,
- préparation du terrain,
- construction du bâtiment,
- aménagement des parkings, voiries et réseaux,
- aménagement des espaces verts.

L'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

L'entrepôt est destiné à être loué à des sociétés ayant besoin de surfaces d'entreposage et de bureaux.

Son exploitant la SAS OPALE restera l'exploitant de l'établissement au titre de la législation ICPE.

Elle restera responsable devant l'administration du respect des prescriptions de son arrêté d'enregistrement. Les marchandises entreposées dans les deux cellules du bâtiment seront classables sous les rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1, 2663-2, 4320, 4321 et 4331.

L'activité qui sera exercée sur le site consistera en la réception de marchandises par poids lourds, en leur entreposage sur racks, en la préparation de commandes et en leur expédition par poids lourds.

L'activité de l'établissement nécessitera le travail de plusieurs équipes chargées de la réception et du contrôle des marchandises, du stockage, de la préparation des commandes, du contrôle de la préparation des commandes et de l'expédition. Le personnel sera composé essentiellement de préparateurs de commandes et de caristes.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet va faire l'objet d'une demande de permis de construire, d'une demande d'enregistrement au titre de la législation ICPE (rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2) et d'une déclaration au titre de la législation ICPE pour les rubriques 4320 et 4331.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques		Valeur(s)
Tableau des surfaces planchers		
RDC Entrepôt	12 000m <sup>2</sup>	
Locaux techniques	80 m <sup>2</sup>	
Bureaux - Locaux sociaux	250 m <sup>2</sup>	
R+1 Bureaux - Locaux sociaux	250 m <sup>2</sup>	
R+2 Bureaux - Locaux sociaux	250 m <sup>2</sup>	
TOTAL	12 830 m <sup>2</sup>	
Les dimensions du bâtiment seront : - Longueur = 120 m, - largeur = 100 m		

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s)  
d'implantation**

12 Rue de l'Equerre  
95 310 Saint-Ouen-l'Aumône

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 49°02'47"N Lat. 02°47'57"E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

Le bâtiment sera implanté sur un terrain d'une superficie de 28 765 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrale AO13 au 12 rue de l'Equerre à Saint-Ouen-l'Aumône (95 310).

Un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux de 2 500 m<sup>2</sup> est actuellement implanté sur ce terrain. Sa démolition est programmée afin de réaliser le projet objet de la présente demande.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du site est la ZNIEFF de type 1 n°110120021 – Sablonnière de Bessancourt, située à 4 kilomètres au Sud-est du site de la SAS OPALE. Cette zone correspond au dernier secteur de la plaine de la haute-Borne où subsiste des fragments des pelouses et ourlets sablo-calcaires. La sablonnière de Bessancourt possède encore quelques espaces d'intérêt floristique, essentiellement des pelouses et ourlets calcicoles.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans une zone montagneuse.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté de protection du biotope le plus proche : "Le bout du monde" situé à environ 23 kilomètres au Sud-ouest du site de la SAS OPALE. Le Biotope du Bout du Monde se situe dans le nord d'Epône, entre la Mauldre et la Seine, à proximité du quartier d'Elisabethville. Envahi par les saules, ce site est pourvu d'une large zone humide dont le niveau fluctue selon les précipitations.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à environ 2 kilomètres de la limite Sud du PNR Vexin français. Il est également situé à environ 17 kilomètres de la limite occidentale du PNR Oise-Pays de France.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des grandes infrastructures routières et ferroviaires de l'Etat dans le Val d'Oise - 3ème échéance 2018-2023. La RN 184 qui longe la limite Nord du projet est concernée par le PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet de la SAS OPALE n'est pas situé dans le périmètre de protection de l'ancienne abbaye de Maubuisson qui est située à 800 mètres à l'Ouest. Le terrain d'assiette est situé à 1 600 mètres au Sud-est du site inscrit "Corne Nord-est du Vexin Français".
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet PARCOLOG GESTION n'est pas identifié comme étant une zone humide sur les cartographies de la DRIEE Ile-de-France.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Ouen-l'Aumone fait partie du PPRI Vallée de l'Oise approuvé le 05/07/2007. Le terrain d'assiette du projet n'est pas situé dans une zone de prescription du PPRI. La commune de Saint-Ouen-l'Aumone est concernée par un PPRT : le PPRT du site Ampère approuvé par arrêté préfectoral le 12/07/2010. Le terrain d'assiette n'est pas situé dans le plan de zonage réglementaire.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Quatre sites sont recensés sur la commune de Saint-Ouen-l'Aumone dans la base de données du BASOL : le site ATOTECH, le site de la Compagnie Générale des Insecticides, le site FLUIDAP et le site JIG+F. Le terrain d'assiette du projet de la SAS OPALE n'est pas situé sur l'un ou l'autre de ces sites.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette est situé à 1 600 mètres au Sud-est du site inscrit "Corne Nord-est du Vexin Français".
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche du terrain d'assiette est situé à 19 kilomètres à l'Ouest. Il s'agit du site FR2212005 "Forêts picardes, massif des trois forêts et bois du Roi. Il s'agit d'un vaste complexe forestier de la couronne verte parisienne réunissant les forêts d'Halatte, Chantilly, Ermenonville et bois du Roi, le site présente une diversité exceptionnelle d'habitats forestiers.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de sites inscrits sur la commune de Saint-Ouen-l'Aumone.

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera raccordé sur le réseau public de la commune de Saint-Ouen-l'Aumône. Dans le cadre de son activité de logistique, le bâtiment n'utilisera pas d'eaux industrielles. L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins du personnel, pour l'entretien des locaux et les installations incendie. La consommation d'eau pour un effectif de 80 personnes prévu sur le site est estimée à 4 000 litres d'eau potable par jour.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Préalablement au chantier de construction de l'établissement objet du présent dossier, il sera nécessaire de procéder à la démolition du bâtiment d'environ 2 500 m <sup>2</sup> existant sur la parcelle. Les gravats seront évacués en filières spécialisées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier de construction nécessitera des apports de matériaux (bâtiments, voiries, parkings, réseaux, etc...).
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du présent projet est déjà aménagé, il accueille un bâtiment à usage de stockage et de bureaux de 2 500 m <sup>2</sup> et les voiries associées (parking VL et voies de circulation). Le terrain est situé au sein de la Zone Industrielle des Béthunes. Cette zone est totalement dédiée à de l'activité. Du fait de son implantation dans une zone destinée à un usage industriel, on rencontre sur le site une faune et une flore adaptées aux milieux industriels. Le projet de la SAS OPALE sur la ZI des Béthunes n'aura pas d'impact sur la faune et la flore ni sur les équilibres écologiques du
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche du terrain d'assiette est situé à 19 kilomètres à l'Ouest. Il s'agit du site FR2212005 "Forêts picardes, massif des trois forêts et bois du Roi. Il s'agit d'un vaste complexe forestier de la couronne verte parisienne réunissant les forêts d'Halatte, Chantilly, Ermenonville et bois du Roi, le site présente une diversité exceptionnelle d'habitats forestiers.  La distance et l'absence de corridor écologique rendent difficile toute communication entre le terrain d'assiette du projet et la zone Natura 2000.



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du présent projet est déjà aménagé, il accueille un bâtiment à usage de stockage et de bureaux de 2 500 m <sup>2</sup> et les voiries associées (parking VL et voies de circulation). Le terrain est situé au sein de la Zone Industrielle des Béthunes. Cette zone est totalement dédiée à de l'activité.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe ni dans un périmètre SEVESO seuil haut, ni dans un périmètre de risque technologique. La consultation de la base des installations classées nous donne la liste des installations soumises à un arrêté préfectoral d'autorisation ou d'enregistrement sur la commune de Saint-Ouen-l'Aumône. Elles sont au nombre de 60. Aucun de ces établissements ne présente de zone de danger susceptible d'impacter le terrain de la SAS OPALE.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-Ouen-l'Aumône fait partie du PPRI Vallée de l'Oise approuvé le 05/07/2007. Le terrain d'assiette du projet n'est pas situé dans une zone de prescription du PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	On envisage que de l'ordre de 25 poids lourds et 80 véhicules légers transiteront chaque jour sur le site. Le site de la SAS OPALE sera implanté à proximité de la route RN184 qui sera accessible via la rue Marcel Dassault sans traverser de zones d'habitations.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Sur le site, les nuisances sonores et les vibrations auront pour unique origine les moteurs des véhicules (poids lourds, véhicules légers et chariots élévateurs) ainsi que les avertisseurs de recul des chariots élévateurs. Aucun process n'est prévu sur le site, aucun équipement générateur de vibration n'est présent.



	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Cet entrepôt est destiné à accueillir une activité d'entreposage et de logistique, s'appliquant à des marchandises diverses.</p> <p>Dans les cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué. Les produits stockés seront placés sur des palettes qui seront rangées dans les zones d'entreposage par des chariots élévateurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun process n'est prévu sur le site, aucun équipement générateur de vibration n'est présent.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les appareils d'éclairage extérieurs qui seront mis en place sur le site seront capotés afin de ne pas entraîner de pollution lumineuse diffuse.</p> <p>Le site sera conçu de façon à ce que les émissions (inhérentes à la sécurité des personnes) soient concentrées au niveau des cours et parkings : il s'agira uniquement d'éclairages dirigés vers le sol.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'établissement ne présente que peu de risques de pollution atmosphérique.</p> <p>Les seuls rejets atmosphériques sont : les rejets des véhicules circulant sur le site, les rejets de la chaudière gaz.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dans le cadre de son activité de logistique, le bâtiment n'utilisera pas d'eaux industrielles. L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins du personnel, pour l'entretien des locaux et les installations incendie. Les eaux usées domestiques seront évacuées par le réseau d'assainissement de la zone et seront traitées dans la station d'épuration de Neuville-sur-Oise. Les eaux pluviales seront tamponnées sur la parcelle avant rejet dans le réseau public.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>De l'eau potable sera utilisée pour des besoins sanitaires ainsi que pour l'arrosage des espaces verts. Il n'y aura pas d'usage d'eau industrielle sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité de logistique produit essentiellement des déchets d'emballage et d'autres déchets non dangereux qui seront triés, conditionnés et enlevés conformément à la législation en vigueur afin de favoriser leur valorisation.</p> <p>Les déchets seront stockés dans des bennes étanches en extérieur de l'établissement avant leur enlèvement par des sociétés spécialisées.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le présent dossier porte sur la construction d'une plateforme logistique sur la commune de Saint-Ouen-l'Aumône, dans la Zone Industrielle des Béthunes. Le projet prévoit la création d'un entrepôt composé de deux cellules avec des bureaux. L'ensemble de l'entrepôt est de plain-pied. Le volume des bureaux est sur trois niveaux. Le terrain présente une topographie relativement plane. Les façades du projet seront en bardage métallique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du présent projet est déjà aménagé, il accueille un bâtiment à usage de stockage et de bureaux de 2 500 m <sup>2</sup> et les voiries associées (parking VL et voies de circulation). Le terrain est situé au sein de la Zone Industrielle des Béthunes. Cette zone est totalement dédiée à de l'activité.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

d

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



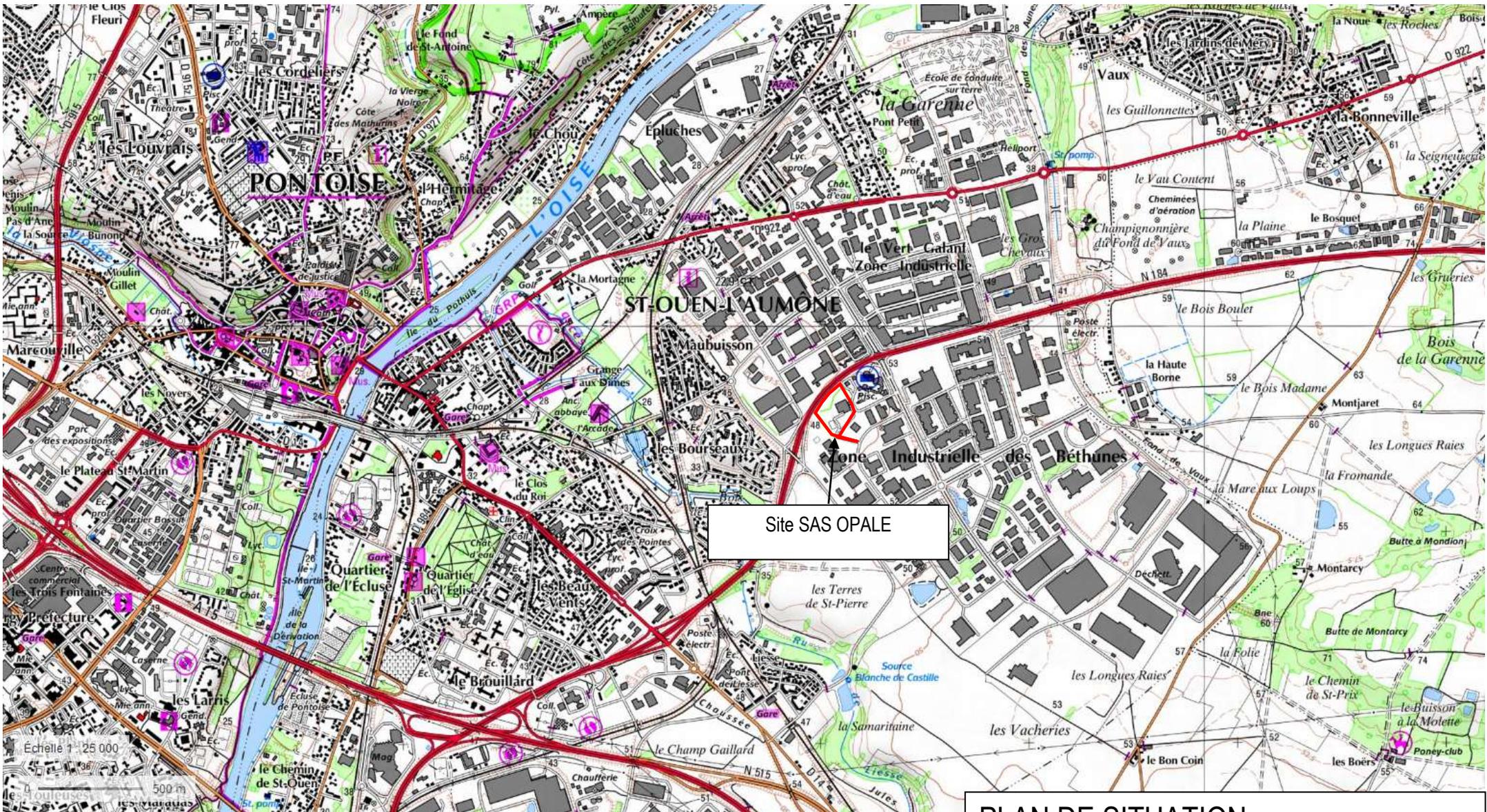
Fait à Paris

le, 26/02/2019

Signature



# Plan de situation



Site SAS OPALE

PLAN DE SITUATION  
Echelle 1/25 000<sup>ème</sup>





Vue n°1



Vue n°2



Vue n°3



EMPRISE TERRAIN = 28 725 m<sup>2</sup>  
 EMPRISE DU BATIMENT 50%max = 14 363 m<sup>2</sup>  
 ESPACES VERTS =  
 PLU 20 % - soit 5 745m<sup>2</sup>  
 Evergreen possible pour le stationnement VL  
 STATIONNEMENT =  
 ENTREPOT:  
 1 VL / 150m<sup>2</sup> < 7000m<sup>2</sup> soit : 47places  
 1 VL / 200m<sup>2</sup> > 5000m<sup>2</sup> soit : 25 places  
 1PL / 1000m<sup>2</sup> soit : 12 places  
 BRX : 1VL / 25m<sup>2</sup> soit : 30 places

**CONTRAINTES PLU SAINT OUEN L'AUMONE**  
 -OCCUPATIONS AUTORISEES : ICPE compatibles  
 -ACCES ET VOIRIE :  
 aucun accès sur la RN184  
 -IMPLANTATION P/R AUX EMPRISES PUBLIQUES :  
 RN184 : recul de 5.00 m  
 rue Marcel Dassault : recul de 10.00 m  
 rue de l'Equerre : recul de 5.00 m  
 -IMPLANTATION P/R AUX LIMITES :  
 implantation en limite à condition de former un ensemble cohérent  
 ou L = H / 2 avec min. = 6.00 m  
 -IMPLANTATION ENTRE CONSTRUCTION :  
 entre deux façades éclairées = H bât plus élevé avec min. = 6.00 m  
 entre deux façades non éclairées = H bât moins élevé avec min. = 4.00 m

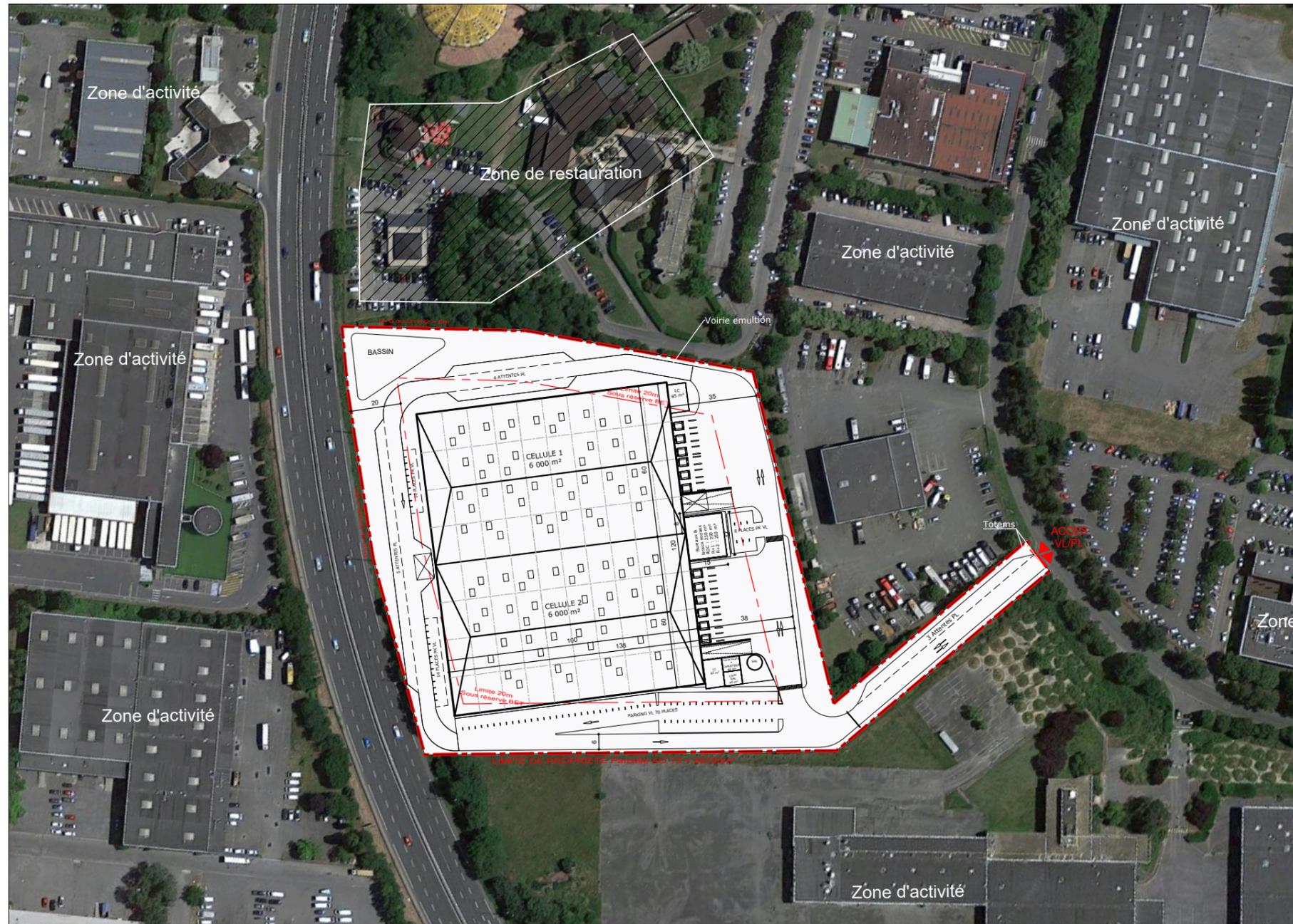
-EMPRISE AU SOL : 50%  
 -HAUTEURS : 20.00 m  
 -ASPECT EXTERIEUR : teintes claires et tonalités grises préconisées  
 -STATIONNEMENT :  
 Bureaux = 1 pl / 25 m<sup>2</sup> SDP  
 Entrepôt = jusqu'à 7000m<sup>2</sup> = 1pl/150m<sup>2</sup> SDP puis 1pl/200m<sup>2</sup>  
 Production industrielle = jusqu'à 1000m<sup>2</sup> = 1pl/100m<sup>2</sup> SDP puis 1pl/150m<sup>2</sup>  
 Stationnements PL = 1 pl PL / 1 000 m<sup>2</sup> SDP  
 Stationnements vélos = une aire couverte doit être réalisée  
 -ESPACES LIBRES :  
 20% de la surface totale du terrain  
 1 arbre de haute tige pour 4 pl de stationnement  
 -OCCUPATION DU SOL : non réglementé

**RECAPITULATIF SURFACES PROJET**

- SURFACE TERRAIN : 28 765 m<sup>2</sup>  
 -EMPRISE AU SOL BATIMENT : 12 330 m<sup>2</sup>  
 dont  
 - Activité : 12 000 m<sup>2</sup>  
 -Bureaux & Locaux sociaux : 750 m<sup>2</sup>  
 -Locaux Techniques : 80 m<sup>2</sup>  
 -VOIRIE : 10 350 m<sup>2</sup>  
 -ESPACES VERTS : 5 725 m<sup>2</sup> (dont 570 m<sup>2</sup> de bassin)  
 -PIETONS : 360 m<sup>2</sup>

NB : EMPRISE DU BATIMENT SOUS RESERVES CONFORMITE PLU ET DOCUMENTS REGLEMENTAIRES, ETUDES SPECIFIQUES ( GEOTECHNIQUE,VRD ) ET RELEVÉ GEOMETRE

Maitrise d'ouvrage : <b>NORMA CAPITAL</b>	 <b>NORMA CAPITAL</b>	<b>SAINT OUEN L'AUMONE - LOGISTIQUE</b>	<b>FAISABILITE PLAN MASSE</b>	1/1000 2018.01.16	JAO	Maitrise d'oeuvre : <b>Agence FRANC Architectes</b> 7, rue Bayard 75008 PARIS	 <b>AGENCE FRANC</b>
--	---	---	-----------------------------------	----------------------	-----	--	---



EMPRISE TERRAIN = 28 725 m<sup>2</sup>  
 EMPRISE DU BATIMENT 50%max = 14 363 m<sup>2</sup>  
 ESPACES VERTS =  
 PLU 20 % - soit 5 745m<sup>2</sup>  
 Evergreen possible pour le stationnement VL  
 STATIONNEMENT =  
 ENTREPOT:  
 1 VL / 150m<sup>2</sup> < 7000m<sup>2</sup> soit : 47places  
 1 VL / 200m<sup>2</sup> > 5000m<sup>2</sup> soit : 25 places  
 1PL / 1000m<sup>2</sup> soit : 12 places  
 BRX : 1VL/ 25m<sup>2</sup> soit : 30 places

**CONTRAINTES PLU SAINT OUEEN L'AUMONE**  
 -OCCUPATIONS AUTORISEES : ICPE compatibles  
 -ACCES ET VOIRIE :  
 aucun accès sur la RN184  
 -IMPLANTATION P/R AUX EMPRISES PUBLIQUES :  
 RN184 : recul de 5,00 m  
 rue Marcel Dassault : recul de 10,00 m  
 rue de l'Equerre : recul de 5,00 m  
 -IMPLANTATION P/R AUX LIMITES :  
 implantation en limite à condition de former un ensemble cohérent  
 ou L = H / 2 avec min. = 6,00 m  
 -IMPLANTATION ENTRE CONSTRUCTION :  
 entre deux façades éclairées = H bât plus élevé avec min. = 6,00 m  
 entre deux façades non éclairées = H bât moins élevé avec min. = 4,00 m

-EMPRISE AU SOL : 50%  
 -HAUTEURS : 20,00 m  
 -ASPECT EXTERIEUR : teintes claires et tonalités grises préconisées  
 -STATIONNEMENT :  
 Bureaux = 1 pl / 25 m<sup>2</sup> SDP  
 Entrepôt = jusqu'à 7000m<sup>2</sup> = 1pl/150m<sup>2</sup> SDP puis 1pl/200m<sup>2</sup>  
 Production industrielle = jusqu'à 1000m<sup>2</sup> = 1pl/100m<sup>2</sup> SDP puis 1pl/150m<sup>2</sup>  
 Stationnements PL = 1 pl PL / 1 000 m<sup>2</sup> SDP  
 Stationnements vélos = une aire couverte doit être réalisée  
 -ESPACES LIBRES :  
 20% de la surface totale du terrain  
 1 arbre de haute tige pour 4 pl de stationnement  
 -OCCUPATION DU SOL : non réglementé

**RECAPITULATIF SURFACES PROJET**  
 - SURFACE TERRAIN : 28 765 m<sup>2</sup>  
 -EMPRISE AU SOL BATIMENT : 12 330 m<sup>2</sup>  
 dont  
 - Activité : 12 000 m<sup>2</sup>  
 -Bureaux & Locaux sociaux : 750 m<sup>2</sup>  
 -Locaux Techniques : 80 m<sup>2</sup>  
 -VOIRIE : 10 350 m<sup>2</sup>  
 -ESPACES VERTS : 5 725 m<sup>2</sup> (dont 570 m<sup>2</sup> de bassin)  
 -PIETONS : 360 m<sup>2</sup>

NB : EMPRISE DU BATIMENT SOUS RESERVES CONFORMITE PLU ET DOCUMENTS REGLEMENTAIRES, ETUDES SPECIFIQUES ( GEOTECHNIQUE,VRD ) ET RELEVÉ GEOMETRE

Maitrise d'ouvrage : <b>NORMA CAPITAL</b>		SAINT OUEEN L'AUMONE - LOGISTIQUE	Annexe 5 PLAN MASSE	1/2000 2018.02.28	JAO	Maitrise d'oeuvre : Agence FRANC Architectes 7, rue Bayard 75008 PARIS	 Agence Franc
--	---	-----------------------------------	------------------------	----------------------	-----	---	--

## Sites Natura 2000

